



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Sarthe

Situation au 31/12/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2012 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Sarthe s'établit à 7 815 (8 619 en incluant les catégories D et E), soit une légère amélioration par rapport au mois dernier (-0,4% ; -30 par rapport à fin novembre 2012).

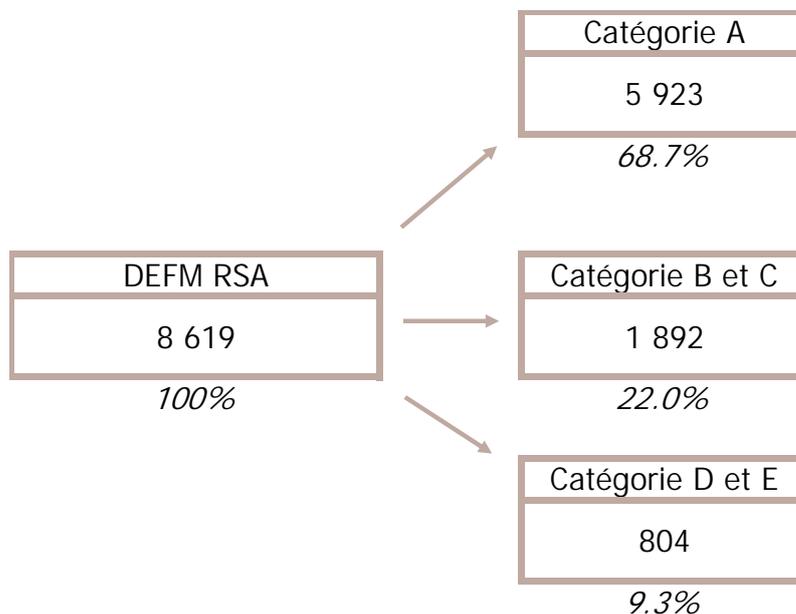
Les bénéficiaires du RSA représentent 18,3% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (68,7%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (33,7% contre 22,0%).

En Pays de la Loire, à fin décembre 2012, on dénombrait 42 776 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 16,4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi régionale. A fin décembre 2012, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 13,5% sur un an toutes catégories confondues alors que la hausse s'élève à +9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

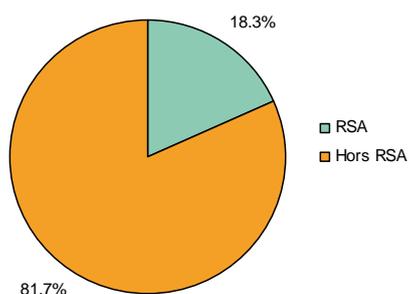
Répartition des bénéficiaires par catégories – Sarthe



Le revenu de solidarité active (RSA) apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le droit payable signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le droit théorique non payable (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Décembre 2012)



On dénombre 7 815 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (68,7% sont en catégorie A, 22,0% en catégories B et C).

En décembre 2012, ils représentent 18,3% de la DEFM départementale catégorie ABC.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (81,4%). Parmi ces droits payables, 64,4% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont variées selon les catégories. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+20,3%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie D enregistrent une stabilité parfaite (+0,0%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

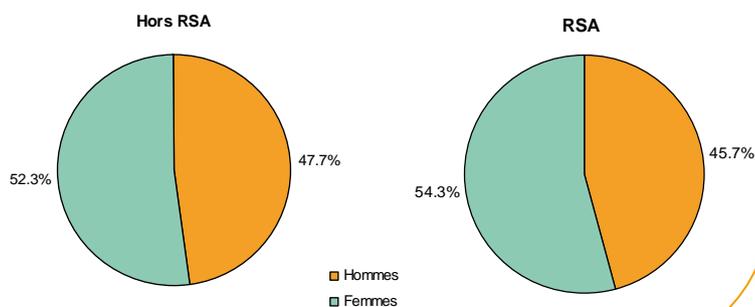
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	972	3 808	513	630	5 923	20.3%
Catégorie B	207	190	352	322	1 071	8.7%
Catégorie C	274	97	83	367	821	8.0%
TOTAL A,B,C	1 453	4 095	948	1 319	7 815	17.2%
Catégorie D	80	118	36	52	286	0.0%
Catégorie E	76	145	75	222	518	10.2%
TOTAL	1 609	4 358	1 059	1 593	8 619	16.1%

Caractéristiques des bénéficiaires

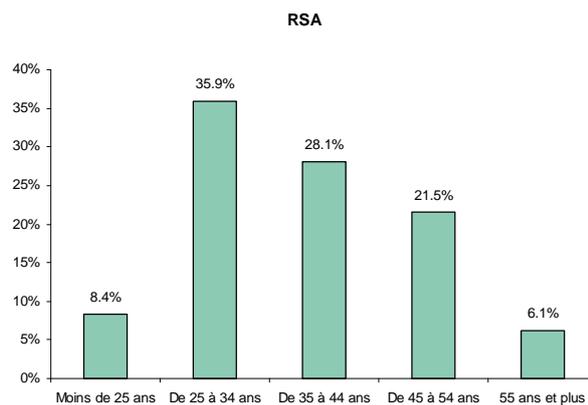
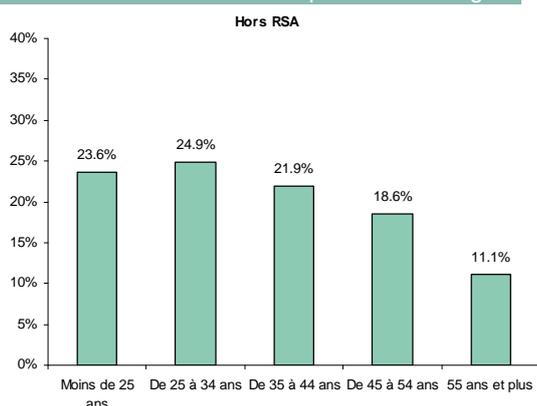
54,3% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11 points. A l'inverse, les jeunes perdent 15,2 points et seulement 8,4% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Décembre 2012



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7.6%	5.2%
NIV III	9.6%	5.2%
NIV IV	20.2%	13.8%
NIV V	45.9%	46.2%
NIV V bis	6.6%	10.1%
NIV VI	10.2%	19.5%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	3.3%	6.1%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	26.6%	27.0%
Employés non qualifiés	16.8%	26.8%
Employés qualifiés	41.5%	35.2%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	11.7%	5.0%

46,2% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (19,5%) et les bacheliers (13,8%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-6,4 points). A l'inverse les sans diplômes ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part progresser dans la population RSA (19,5% contre 10,2%).

35,2% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les ouvriers spécialisés ou qualifiés (27,0%) et les employés non qualifiés (26,8%).

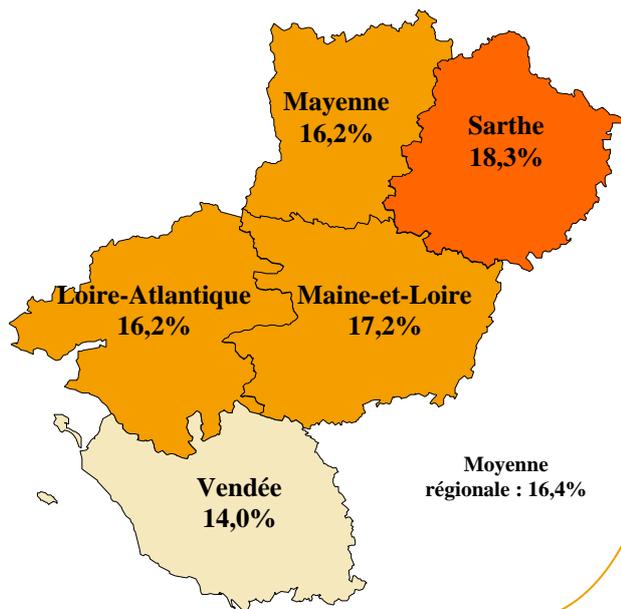
En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,7 points) et les employés qualifiés (-6,3 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part progresser légèrement (+0,4 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 10 points supérieurs dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2,8 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Décembre 2012)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	661	2
K2204 Nettoyage de locaux	593	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	288	1
K1302 Assistance auprès d'adultes	248	9
A1203 Entretien des espaces verts	241	11
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	229	3
N1103 Magasinage et préparation de commandes	228	4
D1507 Mise en rayon libre-service	211	12
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	201	8
N1105 Manutention manuelle de charges	181	13
D1505 Personnel de caisse	152	16
G1603 Personnel polyvalent en restauration	152	29
F1606 Peinture en bâtiment	141	19
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	139	23
H2909 Montage-assemblage mécanique	136	6

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 661 bénéficiaires, soit 8,5% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec 593 demandeurs (7,6%) et l'assistance auprès d'enfants (3,7%) avec 288 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Les services domestiques, le nettoyage de locaux, l'assistance auprès d'adultes, l'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service, et la manutention manuelle de charges semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel de caisse (16^{ème} rang hors RSA), de la peinture en bâtiment (19^{ème} rang hors RSA), de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (23^{ème} rang hors RSA) et du personnel polyvalent en restauration (29^{ème} rang hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 18,3% de bénéficiaires RSA. Vient ensuite un groupe de 3 départements qui établissent leurs parts de bénéficiaires RSA entre 16,2% et 17,2% : la Loire-Atlantique (16,2%), la Mayenne (16,2%) et le Maine-et-Loire (17,2%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (14,0%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (21,4%), d'Angers (20,2%), de Nantes (19,3%). Parmi les bassins ruraux, Laval (16,8%) et Saumur (16,6%) sont les plus touchés. La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (15,3%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 15,4%.

Cependant le poids des bénéficiaires RSA dans les bassins ruraux n'est pas uniforme. Beaupréau connaît le taux le plus faible avec 8,3% de bénéficiaires RSA contre 16,6% pour Saumur.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

